

# QUOI ? COMMENT ? **LES NOUVELLES DE LA CONSTRUCTION BOIS**

## SO'BOIS POUR LES PROS



L'offre so'Bois, qui s'inscrivait jusqu'à présent dans le cadre exclusif du contrat de construction loi de 1990 pour le particulier, s'élargit aujourd'hui avec la gamme solutions'Pro : une application spécifiquement adaptée

aux contraintes et aux objectifs des promoteurs, aménageurs et investisseurs. Soutenue par le Syndicat national des aménageurs lotisseurs (Snal) et l'Union des maisons françaises, la société propose un catalogue de logements individuels groupés en bois contemporains à basse consommation d'énergie, en réunissant pour la première fois la triple expertise architectes/industriels/entreprises tous corps d'état.

**Plus d'infos sur : [www.sobois.fr](http://www.sobois.fr)**